

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.  
p. 768-778 [758-768]

## ABONNEMENT.

A QUEBEC :  
12 mois, 10s.  
6 " 5s.  
3 " 2s-6d.  
payable d'avance.

## L'ORDRE SOCIAL.

## ABONNEMENT.

A LA CAMPAGNE :  
12 mois, 7s-6d.  
outre les frais de  
Poste.  
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—Ryoncey

BUREAU DE REDACTION, }  
No. 5, Rue des Jardins. }

QUEBEC, JEUDI, 28 NOVEMBRE, 1850.

BUREAU DE REDACTION }  
No. 5, Rue des Jardins. }

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO.

**Littérature.**—Les Enfants de Dieu, (suite.)—Moralité.—Oeuvres posthume de Simon de Nantua (suite.)—**Études Historiques.**—Souvenirs et impressions de voyage, par le vicomte Walsh, (suite.)—La peau d'Ours, souvenirs des bords de la Sabine, (suite.)—**Archéologie.**—Antiquités Américaines.—**Chronique Politique.**—Nouvelles locales ; faits divers, &c, &c.

## LITTÉRATURE.

## Les Enfants de Dieu.

(Fait historique.)

(suite.)

## II.

## LE BRUTUS CORSE.

Don Fabiano, commandant de l'armée génoise, avait ordonné une sortie, et ses bataillons, qui s'étaient approchés jusqu'aux avant-gardes corse, venaient de recevoir le prix de leur témérité. Le châtement avait été terrible ; 600 hommes, auxquels on avait coupé la retraite, étaient restés terrassés sous les coups des assaillants. Ceux qui avaient échappé au trépas avaient été faits prisonniers.

La journée s'annonçait donc brillante et glorieuse. Le cri de l'indépendance corse commençait à dominer tous les autres bruits. Gênes tremblait...

Tout à coup un des éclaireurs de l'armée corse, dont l'arquebuse était fièrement braquée vers les ponts-levis, de la citadelle, s'arrête, pâlit et rebrousse chemin...

—Arrêtez ! mes amis, arrêtez ! s'écrie-t-il d'une voix émue...

Mais cet homme n'est pas le chef.....on ne l'écoute pas, on pousse en avant.

L'éclaireur continue à reculer.

—Où vas-tu donc ! lui crient plusieurs voix en même temps.—As-tu peur ? aurais-tu vu Belzébuth en personne, armé d'une espingole, fondre des balles sur la forteresse ? ajoutent les railleurs.

—Au nom du Dieu vivant, suspendez l'attaque, répondit-il avec un accent où se peignait à la fois l'épouvante et une émotion étrange....

—Il fuit, le lâche ! s'écrient les soldats, qui ne comprennent rien à la retraite inopinée de cet homme, connu jusque-là pour un compagnon intrépide et déterminé. Mais l'éclaireur ne s'inquiète point de leurs injures.

Où est Piétro Donati ? demande-t-il d'un air de plus en plus égaré à tous ceux qu'il rencontre sur son chemin.

—Le voici !

Et une main qui vient de le frapper sur l'épaule l'arrête subitement.

Que me veux-tu ? demanda le capitaine Piétro d'un air sévère...et qui t'a permis de désertier ton poste ? Sais-tu qu'un châtement exemplaire...

L'éclaireur impose silence à son capitaine d'un geste tout à la fois hardi et respectueux ; puis, se penchant vivement à son oreille, il lui parle ainsi l'espace d'une minute ou deux.

—Est-il possible ? s'écrie le capitaine au front duquel monte la pâleur de la mort.

—Regardez ! dit l'éclaireur.

Et, en disant cela, il désigne du doigt à Piétro Donati une des faces de la citadelle qu'un coup de vent vient de dégager des nuages de fumée et de poussière, qui d'abord lui en dérobaient la vue.

Un spectacle affreux s'offre aux regards de Piétro Donati...

A l'embrasure d'une des tours, en face même de ces bataillons armés qui marchent en avant en faisant jaillir de leurs rangs le fer et le plomb qui portent avec eux la mort, est posé sur une pierre en saillie une créature innocente, qui semble suspendue sur un abîme, et dont les petits bras s'agitent désespérément dans l'air. Cet enfant, qui ressemble à un ange montant au ciel, cette victime, vouée par la ferocité d'une horde sauvage à un trépas horrible et certain... c'est le fils de Gaffori !

Don Fabiano est un infâme ! murmure le capitaine Piétro Donati.

—N'est-il pas Génois ! ajoute l'éclaireur d'un air sombre.

—Que faire ! reprend Donati en appuyant son front sur ses mains.

—Il faut avertir Gaffori, répond l'éclaireur.

Et il se dispose à continuer sa route

Oui, le père doit connaître le sort de son enfant, dit Piétro...il le faut...il le faut absolument...je t'accompagne...marchons !

Et tous deux, sans répondre aux mille questions qu'on leur adressait de toutes parts, se dirigèrent par deux chemins différents vers le poste d'observation occupé par le général en chef depuis l'engagement de l'action.

Gaffori était là, debout, calme et froid, comme l'homme qui sait que, d'un geste d'un mot de lui, dépend le malheur ou le salut de la patrie.

En voyant le capitaine Donati, le visage de Gaffori devint soucieux, et s'assombrit d'une façon étrange.

—Quel vertige s'est emparé de vous, Piétro ? et quel exemple donnez-vous à vos soldats ? votre place est-elle ici ? vous ai-je appelé ?

—Comte Gaffori, dit Piétro venez avec nous, et

peut-être alors me pardonnerez-vous ma faute en considération du motif qui me l'a fait commettre.

Le général voulut renouveler quelques objections. — Au nom de la sainte Vierge Marie, protectrice des faibles et des opprimés, venez avec nous ! s'écria l'éclaireur d'une voix suppliante.

Gaffori, persuadé par l'accent de ces deux hommes dont l'émotion paraissait si vraie, si douloureuse, si profondément sentie, les suivit, et cette fois sans répliquer...

Mais à mesure qu'il avançait, sa surprise augmentait, et bientôt sa colère, mal contenue, s'exhalait en courdes imprécations contre ses propres soldats...

L'armée en effet, devenait de plus en plus inactive... Ça et là, on voyait le front des phalanges se repier sur lui-même et les rangs se désorganiser.

Le combat, tout-à-l'heure encore si animé, si ardent, semblait prêt à cesser de toutes parts.

Le désordre s'introduisait dans l'armée corse... on eût dit une véritable déroute, et pourtant les troupes génoises n'avaient obtenu aucun succès réel et inquiétant. Elles ne profitaient pas, en apparence du moins, de l'avantage gratuit qu'on leur semblait vouloir faire.

Gaffori était muet d'indignation. Piétro et l'éclaireur l'entraînaient toujours.

Enfin, ils arrivèrent tous trois en vue de l'antique forteresse... L'enfant était toujours attaché à la fatale embrasure... Gaffori poussa un cri déchirant, un de ces cris où s'épuise la force humaine et où l'âme passe tout entière...

Puis, étourdi du coup, il demeura un instant muet, immobile, l'œil hagard. Enfin, il murmura :

— Cruels que vous êtes ! pourquoi m'avoir conduit ici !

— Pourquoi ? repartit le capitaine Piétro Donati. Parce que nous vous aimons, comte Gaffori, parce que vous êtes non-seulement notre chef, mais aussi notre ami, notre protecteur, notre père... et que nous ne voudrions pas d'une victoire achetée au prix d'une blessure mortelle faite à votre cœur.

Gaffori serra la main de Piétro Donati, se recueillit un instant et répliqua avec force : — Et moi, Piétro, je ne veux pas mettre l'intérêt de ma famille sous la sauvegarde d'une lâcheté. Je ne veux pas qu'on puisse me dire un jour : tu as préféré l'intérêt d'un des tiens à l'intérêt de tous.

— Vos ordres donc ! s'écria le capitaine Donati.

— Mes ordres ! vous les avez depuis hier ! Guerre aux Génois !... Guerre sans merci ! Je sais bien, continue Gaffori avec une exaltation croissante, je sais bien que mon pauvre enfant va mourir et mourir des mains de ses frères, mais va, sois tranquille, Piétro Donati... que Dieu nous donne seulement la victoire, et quand nous pourrons nous vanter d'avoir sauvé la Corse, nous songerons à nos propres affaires... — Plus tard, acheva Gaffori d'une voix plus sombre, on verra s'il sait se venger.

De nouveaux ordres furent donnés.

Les phalanges, repliées depuis un instant sur elles-mêmes, se répandirent de nouveau dans la plaine, s'appropriant à brancer de leurs réseaux vivants les tours avancées de la citadelle. On entendit encore une fois l'écho prolongé des canonnades, dominant comme un son de cloche funèbre le crépitement plus sec et plus pressé de plusieurs milliers d'arcbuses.

L'embrasure où était suspendu l'enfant de Gaffori fut enveloppée, pour la seconde fois, d'un épais nuage de fumée.

Les assiégés avançaient rapidement. On eut dit l'Océan par une marée montante, au temps de l'équinoxe. A un dernier signal donné par Gaffori lui-même, des ponts volants furent jetés sur les fossés, les échelles se cramponnèrent aux murailles, et les plus déterminés commencèrent l'escalade.

Le carnage fut horrible. Après une heure de cette affreuse mêlée, les pont-levis furent forcés et les portes démantelées tombèrent avec un fracas lugubre.

On ne saurait se faire une idée de la confusion qui régna alors parmi les Génois. Ceux qui résistaient, tombaient sous les coups du soldat corse, comme les épis sous la faux du moissonneur. Ce fut un sauve-qui-peut général. Les uns se jetèrent à la nage dans le Tavignano pour échapper aux troupes qui couraient la campagne, pareilles au torrent débordé qui emporte ou détruit tout ce qu'il trouve sur son passage ; les autres se réfugièrent dans les gorges des rochers avoisinants.

Au milieu de cet immense tumulte, la voix de Gaffori se fit entendre, comme celle d'un juge dont la conscience est calme, mais dont le verdict sera inexorable.

— Mille ducats, cria-t-il, à celui qui m'amènera don Fabiano vivant.

La promesse d'une récompense était superflue ; le zèle des soldats de Gaffori devait faire mieux que la perspective d'une somme d'or.

Les recherches commencèrent de tous côtés. Mais déjà les cours de la citadelle étaient vides, les remparts dégarnis, les magasins abandonnés ; la fuite des vaincus avait été immédiate, générale, instantanée. L'intérieur de la forteresse s'était, en moins d'une demi-heure, transformé en un désert où l'on ne voyait plus ça et là que des cadavres étendus et des bagages abandonnés.

Le capitaine Piétro vint en toute hâte faire part de ce résultat au comte Gaffori.

Celui-ci se mit à réfléchir : — Capitaine, dit-il après un instant de silence, je vous ai dit jadis l'histoire de ma captivité au milieu de ces sombres murs.

— Oui, comte. Gènes voulait la mort du meilleur d'entre nous, et vous avez été condamné, vous et votre famille, à mourir d'un mal lent et terrible : la faim !

— Et Dieu, vous vous en souvenez, reprit Gaffori, ne permit pas que le crime pût s'accomplir... Nous parvîmes à nous sauver... Ne vous ai-je pas montré plusieurs fois l'issue qui nous avait rendus à la liberté, à la vie !

— Oui ! je me souviens, s'écria Piétro Donati... Mais le passage est si dangereux... un rocher à pic... un précipice épouvantable !

— Gaffori et sa famille l'ont bien affronté... Je jurerais que Don Fabiano suit l'exemple que je lui ai donné.

J'y cours, dit le capitaine. — Je vous attends, répliqua Gaffori. Et, faisant signe à ses soldats de le suivre, il se dirigea vers l'intérieur de la citadelle...

111.

#### PAUVRE ENFANT.

Au flanc occidental de la citadelle de Corté régnait une de ces énormes murailles de granit, dont le front orgueilleux comme celui d'un géant semble porter vers le ciel une incessante menace. De nombreux pics, sortant des entrailles du granit, figuraient

des espèces de créneaux taillés par la nature, et placés là tout exprès pour servir à la ville de défense inexpugnable. Au bas de l'abîme, et dans un lit profondément creusé, roulaient en bouillonnant les flots du Tavignano dont la voix mugissante se mêlait au sifflement du vent, qui venait se briser avec un bruit plaintif dans les anfractuosités du roc.

Du haut de ce promontoire escarpé on avait vu plus d'une fois tomber de pauvres prisonniers corsés, qui, trop faibles pour résister à une agonie de chaque jour et à un désespoir sans fin, allaient chercher dans la mort la fin de leurs insupportables tortures.

Gaffori lui-même, il y a un an de cela, était parvenu, à l'aide d'une corde, à se glisser jusqu'au bas du rempart. La réussite de cette expédition téméraire avait eu quelque chose de miraculeux, et les gens du peuple y avaient vu un heureux pronostic pour les destinées futures de la Corse. Là, une barque l'avait recueilli et sauvé; c'est le souvenir de cette faite à peine incroyable qui lui inspira cette idée que Don Fabrizio lui-même, instruit par son exemple, pouvait bien avoir tenté la même voie de salut.

Gaffori attendait, dans une profonde anxiété, les résultats de la poursuite du capitaine.

(A Continuer.)

## MORALE.

### ŒUVRES POSTHUMES DE SIMON DE NANTUA,

recueillies

PAR SON ANCIEN COMPAGNON DE VOYAGE ;

LA JURISPRUDENCE DE SIMON DE NANTUA.

(Suite.)

J'ai rencontré quelquefois des gens fort habiles oublier que ce qu'on leur avait prêté était le bien d'un autre propriétaire. Malheureusement pour eux, les créanciers ont en général une meilleure mémoire, et ils viennent souvent se rappeler à celle du débiteur, dans le moment le moins opportun. C'est là une des sources fécondes qui alimentent le fleuve trouble de la chicane. Veut-on savoir les moyens de n'y pas être entraîné ? Les voici :

S'il s'agit d'emprunter, rappelez-vous bien deux choses : premièrement, qu'il faudra rendre, et que l'exactitude est fille de la probité et mère du crédit ; secondement, qu'un emprunt est un licou passé à la tête du débiteur, et dont le bout reste entre les mains créancier, ou bien encore, que le débiteur est un gibier dont le nez du créancier ne perd jamais la trace.

S'il s'agit de prêter, rappelez-vous trois choses : la première, qu'il faut flâner le gibier, et bien attacher le licou, c'est-à-dire savoir à qui vous prêtez, et prendre les sûretés convenables ; la seconde, qu'on fait périr l'arbre dont on veut tirer trop de fruit, c'est-à-dire que l'argent qui produit plus qu'il ne doit, court risque d'être perdu ; la troisième, qu'on n'est le maître que de sa bourse, c'est-à-dire que c'est folie de s'engager pour ce qu'on ne possède pas, et que nul n'a le droit d'exposer ce qui appartient aux autres.

Soyez fidèle à ces maximes, et vous n'aurez de chicane avec créanciers ni débiteurs. Il est bien entendu, toutefois, que je ne parle ici que d'affaires, et non point de ces prêts d'obligeance ou de charité dans lesquels on fait, au besoin, un sacrifice à sa portée, pour le plaisir d'être utile. Ceci est autre chose, et chose honorable autant que douce ; mais encore répéterai-je, même dans ce cas, qu'on n'est le maître que de sa bourse, et nul n'a le droit d'être obligeant et charitable avec le bien d'autrui.

Il le faut respecter, ce bien d'autrui, jusque dans les plus petites choses. Un épi du champ de votre voisin, une pomme de son verger, une grappe de sa vigne, ne vous appartiennent pas plus que toute la récolte. Il ne s'agit pas de dire : *Qu'est-ce que cela ?* car si chacun en disait autant, la moisson et la vendange seraient faites avant que le propriétaire y eût touché. *Le mien et le tien* sont deux petits mots qui en disent plus qu'ils ne sont gros : ils s'étendent à toutes les choses, et forment partout des clôtures sans lesquelles il n'y aurait de sûreté pour personne. *Le tien* entoure la maison, le champ, la femme, les enfants, les serviteurs, les membres, les richesses ou la pauvreté de mon voisin ; et je ne puis y porter ni ma main ni mon désir, car je ne veux pas que son désir ou sa main se porte sur ce qu'enferme *le mien*.

Mais voici le moment de parler d'une autre propriété encore plus sacrée que tous ces biens matériels, je veux dire de l'honneur.

L'honneur est la plus grande des richesses, car celui qui le conserve, après avoir perdu tout le reste, peut encore se consoler et même tout réparer ; tandis que la perte de l'honneur est irréparable, et que toutes les richesses du monde ne sauraient le racheter. Attaquer un homme dans son honneur, c'est donc lui faire plus de tort que de l'attaquer dans son bien. Ainsi, le médisant et le calomniateur sont des méchants plus à redouter que les brigands armés et les voleurs de nuit. Il n'y a d'aussi redoutables que ceux qui les écoutent et vont répétant leurs discours ; c'est pourquoi ces derniers ne sont pas moins coupables : car la cloche ne ferait pas grand bruit, s'il n'y avait pas de l'air qui transmet ses sons ; et le tonnerre ne s'entendrait pas bien loin, sans les échos qui le font rouler dans les nuages. Mais je ne m'adresse pas à cette misérable espèce dont le ciel et la société font justice tôt ou tard ; je veux seulement avertir mes honnêtes lecteurs d'éviter l'emportement dans les discussions, afin de ne laisser jamais échapper de ces injures qui peuvent porter atteinte à l'honneur, et blesser un homme dans ce qu'il a de plus cher. Songez bien qu'une mauvaise parole est souvent plus dangereuse qu'un mauvais procédé. L'intérêt, l'amour-propre même, peuvent être amenés à composition, mais jamais l'honneur. Un mot suffit pour rappeler mille mots oubliés, et quand elle ouvre une blessure, la langue est une lancette empoisonnée.

Je crois, mes amis, que si vous tenez quelque compte des choses que je viens de dire, elles vous indiqueront le moyen de ne blesser qui que ce soit dans sa personne, ni dans sa propriété, ni dans son honneur, de vous faire respecter vous-mêmes, enfin de ne point vous compromettre et vous engager dans de fâcheuses affaires avec les individus. Et pour cela, comme vous le voyez, il n'est jamais besoin de sacrifier vos propres droits, alors qu'ils sont légitimes. Mais il faut toutefois se rappeler

le principe que *ce qui est permis n'est pas toujours honnête*. Ainsi, par exemple, la loi, qui ne saurait rigoureusement prévoir tous les cas, a dû poser de certaines limites à la validité de certains engagements, afin de prévenir les inconvénients qui, dans diverses circonstances, pourraient résulter de leur durée indéfinie. Mais il n'y a pas de prescription aux yeux de la conscience : pour que l'honnête homme se croie quitte, il ne suffit pas qu'on ne puisse plus lui rien demander, il faut qu'il ait accompli tous ses engagements. Dans ce cas et dans beaucoup d'autres, avant d'user d'un droit rigoureux, interrogez donc votre conscience, et n'invoquez contre autrui le bénéfice de la loi qu'autant qu'il sera bien d'accord avec l'équité.

Voyons maintenant ce qui concerne vos rapports avec la société, et passons à l'autre partie de ma jurisprudence,

Quand vous vous associez avec quelqu'un pour un commerce ou pour une entreprise, vous faites une convention pour que chacun ait son lot dans les profits, et supporte sa part des charges et des pertes. C'est la même chose dans la société ; et pour jouir des avantages qu'elle assure à chacun, il faut que chacun se soumette aux sacrifices qu'elle exige. Ces avantages sont principalement de garantir la personne et les droits de tous et de chacun contre les attaques des forts ou des méchants : pour cela, il faut qu'il y ait un gouvernement, une administration, des tribunaux, une force armée, et il est juste, autant qu'indispensable, que chacun contribue pour sa part à ces charges communes : ce sont là les sacrifices.

L'acte de cette grande association, c'est le code des lois où toutes les conditions en sont déterminées. Et, enfin que personne ne puisse dire que ces conditions lui ont été imposées arbitrairement et sans son consentement, les lois ne sont faites qu'avec la participation des députés, que la nation choisit pour la représenter et défendre ses droits. Du moins, il en est ainsi chez nous, et ce n'est pas un avantage de peu d'importance que de vivre dans un pays où le peuple jouit d'un semblable privilège. Il faut donc s'en montrer digne en obéissant ponctuellement à la loi, c'est-à-dire en s'abstenant de tout ce qu'elle défend, et en se soumettant à tout ce qu'elle prescrit.

Ce que la loi défend, c'est ce qui peut nuire à autrui. Si donc vous étiez tentés d'user de violence ou de ruse, pour servir vos intérêts aux dépens de ceux d'un autre ou de tous, prenez garde d'en être vous-même la dupe, car la justice sera plus habile que vous ; elle à un œil qui voit à travers tout et à toute distance, et un bras qui s'allonge à volonté.

Ce que la loi prescrit, c'est ce qui est nécessaire au bien général, à l'intérêt de la nation. Ainsi, il faut des impôts, (1) afin de pourvoir aux frais du gouvernement, de l'administration de la justice, du culte, de la guerre ; à l'entretien des routes, des canaux, des ponts, des hospices, des écoles publiques et des autres établissements utiles. Chacun doit payer pour cela selon ses moyens et selon les besoins de l'Etat, qui sont examinés tous les ans par les députés des comtés du pays. Cette dette est juste et sacrée ; il ne serait pas plus raisonnable de se refuser à l'acquitter, qu'à payer sa part des frais communs dans une association particulière. Je sais bien que quelquefois les impôts sont lourds ; mais

(1) Taxes.

que faire à cela, dès l'instant que la nécessité en est reconnue ? C'est une raison de plus pour que le fardeau soit bien partagé ; car plus le char est pesant, plus vous exigez que tous les chevaux tirent, et le fouet avertit celui qui voudrait laisser faire aux autres.

Ne murmurons donc pas contre les charges publiques, et surtout n'espérons pas nous y soustraire par des subterfuges et des mensonges. C'est un préjugé commun, qu'il n'y a pas de mal à tromper le fisc et les percepteurs des deniers de l'Etat. Mais ne vous y laissez pas prendre ; car, outre que c'est retenir le bien d'autrui, tout aussi bien qu'en ne payant pas une autre dette, c'est aussi le moyen de payer plus qu'on n'aurait fait. Les amendes sont là, pour que le fraudeur découvert acquitte la dette de plusieurs confrères ; et le sou qu'a gagné le mensonge finit par coûter un louis.

Gardons-nous encore de nous croire plus savants et plus habiles que ceux qui ont fait les lois. Ce n'est pas la peine, direz-vous, de faire enregistrer cet acte, et de porter pour cela notre argent au domaine. Voilà un père de famille qui meurt, nous savons ce qu'il y a, à quoi bon faire les frais d'un inventaire ? Ce raisonnement vous semble juste aujourd'hui ; mais que direz-vous, si plus tard on vient vous contester la date de votre acte, ou vous demander compte d'une chose qui n'appartenait pas au défunt ? Où chercherez-vous des preuves et des titres pour vous mettre à l'abri de ces réclamations injustes ? Voilà des cas que vous n'auriez pas prévus et auxquels la loi a songé en prescrivant ces sages précautions.

Et à propos de cela, mes amis, je dois vous dire encore une chose que l'expérience m'a fait reconnaître : c'est qu'il y a imprudence, en même temps que manque de bonne foi, à déclarer dans les actes ce qui n'est pas la vérité. Il n'arrive que trop souvent qu'afin d'éviter quelques frais dans les ventes, les baux ou d'autres contrats, on en dissimule le prix, et l'on a recours à mille ruses. Mais, hélas ! de pareils actes, incomplets et mensongers, sont une source de procès : car la loi protège hautement la vérité et la droiture ; tout ce qu'on appelle contre-lettres, hommes de paille, prête-nom, fidéjussement, et autres choses qui ont pour objet d'é luder ce qu'elle a prescrit, sont auprès d'elle sans crédit. Gardons-nous d'y avoir recours, et payons ce qu'il faut payer, plutôt que de mentir ; car il n'y a jamais de profit à déclarer une fausseté ni à signer un mensonge.

De toutes les charges publiques, la plus dure sans doute est celle qui appelle tous les ans sous les drapeaux une partie de nos enfants. Je conviens que ce sacrifice est pénible ; et si vous pouvez m'indiquer un autre moyen d'avoir une force armée pour faire respecter la frontière du pays, pour défendre vos familles et vos propriétés contre l'attaque des étrangers, ou bien si vous pouvez me démontrer que cette force armée est inutile, je vous dirai que vous avez raison de murmurer. Mais il ne faut que le simple bon sens pour comprendre que la chose est indispensable ; et tout ce qu'on peut désirer c'est que cette charge soit également répartie et pèse indistinctement sur toutes les familles.

Or, pour cela, je ne pense pas qu'il y ait de jugo plus impartiale que le sort, et c'est justement celui que la loi a choisi. Si elle a établi quelques distinctions, quelques privilèges, c'est en faveur de l'infir-

mé, en faveur du fils de la veuve, qui nourrit sa mère, en faveur du jeune homme qui a déia un frère sous les drapeaux, payant la dette de sa famille. Tout cela est équitable ; et voyez encore la sagesse de la loi ; en enlevant un homme à la profession qu'il aurait choisie, elle lui ouvre en dédommagement une autre carrière ; elle le revêt d'un caractère honorable, et lui offre la possibilité de s'avancer sous les armes : il n'est aucun soldat qui, avec du courage et de la bonne conduite, ne puisse espérer de trouver un jour une épauvette au fond de sa gibberne.

Loin de murmurer, mes amis, soumettons nous donc à la loi, car elle est notre sauvegarde et notre protectrice. Et pour lui montrer notre respect, respectons aussi tout ce qui est revêtu en son nom de quelque autorité ou de quelque force. J'ai entendu souvent crier bien haut contre les officiers ou agents publics, commissaires, huissiers, commis, gendarmes, et autres, et je me suis toujours dit alors : Ceux qui ont tant d'aversion pour les serveurs ne sont pas bien avec le maître, ou ont au moins envie de se brouiller avec lui. Ces officiers agents sont en effet les serveurs de la loi, et nous le sommes aussi nous-mêmes ; nous devons au besoin la faire respecter, car c'est le trésor commun qui est confié à la garde de tous. Si vous voyiez un homme dégrader un monument public, n'iriez-vous pas lui dire : Ce monument est à nous, pourquoi le dégrades-tu ? La loi est le plus précieux de tous les monuments ; vous devez aussi empêcher qu'on y porte atteinte.

Et que dirai-je des circonstances si graves où elle vous appelle vous-mêmes à rendre en quelque sorte la justice ? Nul n'est à l'abri d'être cité en témoignage devant tribunal ; un grand nombre de citoyens remplissent les conditions nécessaires pour être jurés. Ce sont là des charges délicates, auxquelles on n'a point le droit de se soustraire, mais dont il importe de bien connaître les obligations.

Comme témoin, il s'agit simplement de déclarer ce que vous savez sur l'affaire qui occupe la justice. Vous devez dire la vérité tout entière, et rien que la vérité : vous en prêtez le serment devant Dieu et devant les hommes. Si, par un faux témoignage, vous faisiez acquitter un coupable, vous seriez responsable à la société de tout le mal qu'il pourrait faire ensuite. Si votre faux témoignage tendait à faire condamner un innocent, vous seriez puni de la même peine qui l'aurait frappé. Que cette responsabilité ne vous arrête pas : car celui qui a la conscience nette et l'intention pure ne doit reculer devant aucun devoir, et d'ailleurs, si vous étiez accusé injustement, vous ne voudriez pas que le témoin qui pourrait vous justifier manquât à l'appel. Enfin, si vous n'avez pas assez de cœur pour que ce motif vous suffise, pour que le devoir vous entraîne, songez que l'amende est là contre le témoin absent.

Comme juré, la fonction est plus haute. Vous écoutez attentivement l'accusation, les témoins, la défense, en un mot ce qu'on appelle les débats, et puis vous répondez en conscience aux questions qui sont posées par le président de la cour : voilà tout ce qu'on vous demande, voilà toute votre affaire.

Quand vous avez bien écouté, et répondu oui ou non avec une parfaite conviction, vous n'avez point à vous inquiéter des conséquences de votre déclaration ; quelles qu'elles soient, vous n'êtes responsables de rien autre chose que de votre attention et de votre bonne foi, et vous pouvez dormir en paix. Fais ce

que dois, aïenne que pourra : répétez-vous cette maxime de juste, et ne vous épouvantez point. Ne faites pas surtout comme de pauvres esprits, que j'ai rencontrés quelquelois, s'en allant au jury tout terrifiés, et décidés à acquitter tous les accusés. Voilà une belle justice ! Traiter le coupable comme l'innocent, n'est-ce pas outrager ce dernier ? n'est-ce pas trahir la société et compromettre sa sûreté ? n'est-ce pas enfin une lâcheté et une perfidie ? Comprenez mieux, mes amis, la dignité des fonctions de juré, et songez que ce privilège d'être jugé par ses pairs est assez beau, précieux, pour qu'on s'efforce de le mériter et de le conserver, en l'exerçant avec fermeté, avec dévouement et avec zèle. Le cavalier qui a la tête défendue par un bon casque serait bien fou de le jeter au loin parce qu'il le trouverait trop lourd.

(A Continuer.)

## ETUDES HISTORIQUES.

SOUVENIRS

et

### IMPRESSIONS DE VOYAGE,

par

le Vicomte Walsh.

(Suite.)

#### LES CHIENS DU MONT SAINT-BERNARD.

Après des pieux solitaires de l'hospice de Saint-Bernard, il y a des êtres façonnés, dressés par eux, qu'il faut aussi admirer : ce sont ces fameux chiens qu'ils ont su rendre complices de leurs bonnes œuvres. Un des pères montra aux trois voyageurs huit ou dix chiens. Leur tête est forte et carrée, leur museau rappelle celui du dogue, leurs oreilles sont courtes et droites, leurs poitrine très-large, leurs jambes sont énormes, leurs pieds, dont l'empreinte ne diffère en rien de la patte du loup, s'épate fortement en s'appuyant. Leur intelligence tout entière se révèle dans leur yeux et dans un jeu de physionomie qui ne se retrouve chez aucun autre animal. Lorsqu'ils regardent les personnes avec lesquelles ils sont en rapport, ils ont l'air de vouloir scruter leur pensée et de vouloir la surprendre, afin de moins retarder leur obéissance.

Les religieux ont attaché au service de l'hospice des hommes que l'on appelle *marronniers* ; ce sont eux qui sortent du couvent, quand le temps est à la tourmente : même dans les jours calmes, les marronniers, accompagnés de deux ou trois chiens, font leur ronde à la tombée de la nuit, et bien souvent Dieu bénit leurs recherches. Alors c'est une sainte joie parmi les frères.

Quand les marronniers sortent du couvent, les chiens se mettent à courir en avant, vont, viennent, montent descendent et cherchent dans la neige. S'ils aperçoivent un voyageur, ils aboient...., et dans leurs jappements vous reconnaissez du bonheur... Rapides et légers, ils courent au-devant de l'homme qui arrive, puis soudain ils le quittent pour aller vers le marronnier et l'avertir de la direction qu'il doit prendre.

« Le malheureux vers lequel ils le conduisent... était égaré dans ce désert de neige... ; en proie au désespoir, découragé, fatigué d'une lutte inégale contre les éléments, déjà il s'était assis ; sa tête

appesantie allait chercher sur un chevet de glace un sommeil précurseur de la mort... Tout à coup il croit entendre quelque bruit, comme la neige qui crie et qui craque sous des pas précipités, il écoute... ; la voix d'un chien se fait entendre ! cette voix c'est le signal du salut, car il n'est pas un voyageur hasardant dans ces dangereuses solitudes, qui ne sache *l'histoire des chiens du Saint-Bernard* ; l'animal approche, il le flaire, pousse deux ou trois hurlements et part comme un trait... Le voyageur veut le rappeler... ; il n'a plus de voix... ; il agite les bras... ; des minutes longues comme des heures s'écoulent... ; le secours n'arrive pas, le désespoir un instant écarté renaît plus poignant, la mort s'avance précédée par un insurmontable sommeil.

« Cependant le chien accourt, devant son maître ; de sa patte il gratte le corps sans mouvement du voyageur ; de son museau il cherche à le retourner, de sa queue il balaise la neige tombée sur le corps, et quand arrive l'homme du couvent, il le regarde d'un air triste ; puis, à un signe que fait celui-ci pour indiquer la route de l'hospice, il part avec la rapidité de l'éclair...

« Le serviteur du couvent, qui la charité anime comme ses maîtres, se penche sur le corps que le chien a découvert, lui met la main sur le cœur, pour s'assurer s'il bat encore. Oh ! si une pulsation se fait sentir sous sa main, quelle joie !... un malheureux de plus va être sauvé !... Bien vite, et tout en remerciant Dieu, le marronnier verse quelques gouttes de bon vieux vin entre les lèvres violâtes et serrées du moribond... et pour chasser le froid qui le raidit et qui l'endort, il l'enveloppe d'une couverture de laine... Quand les membres se dé-gourdisent un peu il recommence à donner encore quelques cuillerées de vin... ; et quand, grâce à ses soins, le voyageur est un peu revenu à lui, quand il rouvre les yeux... , le serviteur des religieux lui montre du côté de l'hospice un point grisâtre qui semble rouler du haut de la montagne... ; c'est le chien intelligent et fidèle, (j'allais dire charitable !) dont le retour annonce que les secours arrivent ;... et bientôt sur le versant de neige, un groupe noir se détache et approche... Ce sont les Pères !—Ils ont relevé leurs robes de bure pour accourir plus vite... ; les voici auprès du *ressuscité*. Ils le posent doucement sur un brancard bien rembourré de couvertures épaisses, et quand l'homme sauvé leur murmure les mots de gratitude et de reconnaissance, ils lui imposent silence et lui disent que Dieu seul est à remercier ! »

Pour des voyageurs comme Georges, Amédée et leur gouverneur, le séjour à l'hospice de Saint-Bernard était plein d'attrait ; aussi aucun d'eux ne songeait au froid ni à la sombre atmosphère qui les entourait ; leur âme était si prise, si exaltée d'admiration, que leur corps ne souffrait pas. Et comment en effet pouvoir rester sans enthousiasme auprès de ces religieux, qui sont venus s'offrir en holocauste sur ces hauts lieux pour porter secours aux voyageurs égarés dans ces solitudes neigeuses et entrecoupées de précipices ? Comment ne pas aimer, ne pas admirer ces jeunes cénobites, qui, pour la plupart, auraient pu vivre dans de doux climats, au milieu de contrées riantes et fertiles, et qui sont montés, courageux athlètes, dans ces régions désolées, avec la certitude que leur vie n'y pourrait pas durer longtemps ! A cet hospice fondé en 962, on n'a presque jamais vu de vieillards. Ces lampes

allumées dans le sanctuaire de la charité brûlent vite !... mais quand elles s'éteignent, elles répandent dans la maison une douce et sainte odeur du ciel, qui attire d'autres cœurs aimants et généreux.

#### LA VEILLÉE AU COUVENT.

Le lendemain de l'arrivée de nos trois voyageurs, il y eut *veillée* chez le père abbé. Ce supérieur, né à Grenoble, n'avait pas plus de trente-quatre ans ; la profonde solitude dans laquelle il avait vécu depuis sept ans ne lui avait rien fait perdre des bonnes manières du monde ; il causait avec esprit, et savait, avec une grâce, un charme infini, mêler Dieu à toutes ses causeries. C'était après la prière du soir qu'il avait conduit au salon des hôtes nos amis de Bretagne ; et Georges et Amédée qui savent peindre quand ils racontent, et qui font, pour ainsi dire, voir les lieux dont ils ont à vous parler, m'ont souvent redit cette mémorable soirée... ; je dis mémorable, à cause de l'influence qu'elle eut sur la destinée de Georges de Montmaur.

La salle où le père avait réuni les hôtes du couvent, dont le nombre s'élevait alors à huit, était voûtée jusqu'à la hauteur de six pieds ; elle était lambrissée d'une boiserie de chêne à caissons. Toutes les nervures de la voûte, aboutissant à son centre, se perdaient sous un écusson, où, sur un fond azur, un religieux avait peint le bon Pasteur rapportant sur ses épaules une brebis au berceau.

Les sièges étaient également en bois de chêne, avec de hauts dossiers droits, terminés en pointe. Au-dessus du poêle, un beau Christ d'ivoire sur une croix d'ébène ; deux bras de fer poli étaient placés de chaque côté de la croix et portaient deux lampes de bronze, suspendues par de petites chaînes. La leur venant ainsi d'en haut, éclairait bien toutes les têtes, et particulièrement celle de l'abbé qui était assis au-dessous de l'une d'elles, ayant, couchés à ses pieds, deux des plus beaux chiens de l'hospice, qui, lorsque leur maître parlait, relevaient souvent leurs têtes, comme pour l'écouter.

L'expression de la figure de l'abbé était à la fois douce et grave. Dans ces conversations de l'hospice, les étrangers, les voyageurs écoutent plus qu'ils ne parlent, avec un tact qu'ils n'ont pas toujours. Les gens du monde, une fois arrivés là, pensent que nos intérêts de société sont pour les pieux solitaires de minime importance ; et dans la profonde paix de la sainte maison ne veulent point apporter le retentissement des choses de la terre.

Ce qu'ils veulent, c'est de savoir comment va la vie, si loin de toutes nos agitations : alors ils questionnent beaucoup, et les religieux racontent leurs événements à eux : ce sont les séjours, le passage de voyageurs illustres, et puis ils prennent plaisir à montrer dans tout son éclat la bonté de la Providence. Ne parlant jamais d'eux-mêmes, ils parlent toujours d'elle ; chez eux, c'est une pensée fixe.

Alors leurs récits ont un charme indicible ; et pour ceux qui arrivent des basses terres, c'est chose merveilleuse que tant d'abnégation.

Le père abbé dit que l'hospice peut donner abris à deux cents personnes à la fois. Une de leurs joies, c'est de recevoir des militaires. Les pères ont pour eux mille raffinements de soins ; il est arrivé que des soldats qui avaient été hébergés à l'hospice, du temps de Napoléon, sont venus y mourir quand leur temps à été fini. N'ayant plus les périls des batailles à affronter, ils voulaient avoir ceux de la charité.

Un compagnon d'armes du général Desnix est venu saluer la tombe de son ami, élevée dans l'église. . . . Et puis il a trouvé tant de calme et de paix dans la maison de Dieu, qu'il y reste.

Le matin, plusieurs des hôtes avaient remarqué dans la chapelle, rangés sur une espèce de lit de camp, plusieurs morts. Ces corps sans aucune odeur étaient peu décomposés; la peau, les cheveux étaient conservés après plus de trois ans. De tous ces corps, celui qui avait le plus frappé Amédée et George, c'était celui d'une pauvre mère; elle tenait toujours dans ses bras et pressé contre son sein un petit enfant. Ni la tourmente, ni la mort n'avaient pu les séparer.

## LA FOLLE.

« Une autre mère, ajouta le père abbé, nous a vivement touchés tous tant que nous sommes à l'hospice. . . ; celle là n'est pas morte. . . . Quand elle est arrivée ici, il y a quelques années, elle voyageait avec la duchesse de Devonshire. C'était la veuve d'un Vendéu; son mari avait été compromis en même temps que quelques gentilshommes bretons; arrivée à la prison où il était détenu, elle n'avait pu même l'embrasser. C'était le jour de son exécution, et elle l'avait vu conduire sur la plage, et là fusillé. Depuis cet horrible spectacle, la pauvre Bretonne avait perdu la raison. . . . Mais sa folie n'avait rien d'effrayant; seulement elle pouvait la compromettre, car elle chantait vingt fois par jour des refrains proscrits alors.

« Une dame anglaise, pour la sauver de la prison qui la menaçait, car elle aussi avait été dénoncée pour avoir aidé à des correspondances avec les émigrés, l'emmena du France. . . ; remise à Londres entre les mains de médecins habiles, sa folie s'éteignit peu à peu, et la duchesse de Devonshire, qui voulait une lectrice française, la prit auprès d'elle.

« Pendant son séjour à l'hospice, la noble Anglaise fut pleine d'amabilité pour nous, et je me souviens qu'elle donna à sa lectrice un volume du *Génie du Christianisme*, et lui demanda de nous lire ce que Chateaubriand dit de notre maison.

« Alors cette pauvre femme avait, je puis le certifier, toute sa raison. . . ; mais le lendemain du jour de sa lecture, elle vit apporter à notre chapelle, pour l'y exposer, cette mère et son enfant que vous avez remarqués ce matin. L'un et l'autre avaient péri dans la tourmente de la nuit.

« A ce moment, elle était pieusement à genoux devant une statue de la sainte Vierge. Quand elle vit apporter sur le même brancard le corps de l'enfant et de sa mère, elle se leva tout à coup, et raidissant ses bras étendus vers l'image sacrée, les yeux fixes, le visage animé, le front ruisselant de sueur, elle s'écria d'une voix qui retentit dans toute la chapelle :

« Mère du Christ! tu ne m'as pas accordé ce bonheur! tu le vois bien, ils ne sont pas séparés, eux; moi, je n'ai plus ma fille!

—A-t-elle nommé sa fille? demanda Georges.

—Oui, bien souvent après cet éclat de démence.

—Et quel était le nom de son enfant!

Marie.

—Marie! et savez-vous, mon père, où est cette femme aujourd'hui?

—Oui, mon enfant, chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, à Lyon.

—Elle est donc redevenue folle?

—Hélas! oui, complètement folle.

—Oh! partons, Amédée, M. Gervais, partons tout de suite, dit George avec feu. Nous irons la voir à Lyon, et nous l'assurerons que sa fille vit encore, qu'elle va la revoir, qu'elle ne sera plus jamais séparée d'elle, et le bonheur lui rendra sa raison. Quels remerciements ne vous devons-nous pas, révérend père, vous rendez à une mère son enfant, à une jeune fille sa mère, et à nous tous le bonheur. . . .

Les larmes de joie s'échappaient des yeux de Georges, pendant qu'il parlait ainsi; son émotion avait gagné tout le monde, et le père abbé s'applaudissait des histoires qu'il avait racontées à ses hôtes.

Le lendemain matin, Georges était le premier levé, et descendu à l'église, y entendait la première messe. Après avoir prié devant cette statue de la sainte Vierge, devant laquelle la pauvre mère de Marie avait eu sa reprise de folie, il dit au religieux qui était chargé de l'entretien des autels, qu'il venait de faire le vœu de de placer en face de la statue de la madone, une belle lampe d'argent, si la raison revenait à la mère de Marie. . . « Oh! je serai bien heureux, avait-il ajouté, si avant peu, je puis vous envoyer mon *ex-voto*.

(A Continuer.)

LA

## PEAU D'OURS,

## SOUVENIRS DES BORDS DE LA SABINE

(Suite.)

III.

Ce serait une erreur de croire que l'amour de l'ordre et du travail régulier qui anime les *farmers* du nord des États-Unis fût la passion dominante de nos Canadiens. Si quelques pieds de tabac, de maïs de patates douces croissent autour de leur cabane, ces résultats étaient dus à la fécondité du sol et à la douceur du climat bien plus qu'aux laborieux efforts des émigrants: le père Faustin et ses deux fils ne bêchaient la terre qu'à leurs momens perdus; les excursions à travers les bois des bords de la rivière Rouge à ceux de la Sabine, la chasse, la pêche, voilà ce qui absorbait tout leur temps. Ils ne songeaient point à s'enrichir, mais à jouir d'une existence indépendante. Les *petits blancs* de race française, répandus dans toute l'Amérique depuis le St-Laurent jusqu'au Texas, ont toujours cherché à résoudre le problème de vivre en travaillant le moins possible. Ces hommes, fiers de leur couleur blanche, rejettent avec dédain tout ce qui peut, à un certain degré, les assimiler aux nègres. En revanche, ils n'ont point perdu le goût du plaisir et des jeux bruyans. La tradition de cette vie joyeuse au milieu des bois ne se conservait nulle part plus vivante que dans la Haute-Louisiane. A quelques lieues de l'habitation des Canadiens s'élevaient une douzaine de cabanes fort irrégulièrement semées à travers les défrichemens, et qui formaient le centre d'une petite colonie très pauvre, mais très insouciante et partant très heureuse. Étienne, le plus jeune des deux Canadiens, s'y rendait fréquemment, et, comme il savait tirer d'un violon quelques notes



qui ressemblaient à des airs de contrebande. Il devint bientôt le héros et l'âme de toutes les fêtes. Son instrument n'était point un *stradivarius*, mais une simple pochette bonne tout au plus à faire sauter les Indiens à moitié civilisés du Bas-Canada, et que lui avait léguée un vieux maître à danser de Montréal. Quand Etienne passait l'archet sur les cordes de son petit violon, il n'y avait pas un créole qui n'abandonnât ses travaux ou n'interrompît sa sieste pour courir après lui.

Ces plaisirs n'étaient point du goût d'Antoine; la vie des bois le fascinait. A la grande stupéfaction des jeunes filles du voisinage, il ne sortait guère de la forêt pour venir se mêler à leurs ébats. Les unes le trouvaient fier et sournois, les autres prétendaient qu'il était jaloux des succès de son frère.

— Mon garçon, lui disait quelquefois son père, tu as tort de faire le sauvage. Quand viendra le moment de te marier, tu t'en repentiras. Vois Etienne... toutes les femmes raffolent de lui! — Antoine ne répondait rien, et chassait toujours.

Quelque temps après leur installation dans la forêt, les trois Canadiens eurent besoin de se rendre au village pour renouveler leurs provisions. La veille du départ, Antoine tua un chevreuil et le déposa dans la pirogue. — Ce sera pour le planteur et sa fille, dit-il à haute voix en enveloppant l'animal dans des feuilles de bananier; ils nous ont bien accueillis à notre arrivée, et nous ne pouvons passer devant eux sans les en remercier.

— Bien pensé, mon garçon, répliqua le vieillard. Ah! ce sont là de braves gens, généreux, prêts à obligez. Autrefois c'était ainsi qu'on recevait les voyageurs tout le long des fleuves; mais aujourd'hui... on trouve partout des *Yankees*, et ceux-là ne donnent rien pour rien, pas même un verre d'eau!

Au moment où ils amarraient leur pirogue devant l'habitation du planteur, Marie, qui les avait aperçus de loin, vint à leur rencontre. En voyant le grand Canadien qui s'avançait gravement, marchant d'un pas solennel et mesuré, son chevreuil sur les épaules, elle eut envie de rire. — Eh! mon Dieu, monsieur Antoine, lui cria-t-elle, que portez-vous là!

— Un petit gibier que j'ai tué pour vous, répondit le chasseur.

— Pour nous? répliqua la jeune fille. Mon père sera enchanté de votre attention; c'est bien aimable à vous d'avoir pensé à lui... mais attendez donc un peu, que j'appelle un nègre; je ne veux pas que vous portiez ce fardeau jusqu'à la maison.

Le nègre qu'on appelait se hâtait si lentement, qu'Antoine eut déposé le chevreuil sur la table avant que celui-ci fût arrivé, et les trois Canadiens se mirent en devoir de continuer leur voyage. Ils étaient convenus entre eux de ne point accepter cette fois l'hospitalité du colon; dans leur amour-propre, ils tenaient à prouver que cette visite était tout-à-fait désintéressée. Le planteur, après avoir insisté pour qu'ils restassent jusqu'au lendemain, les laissa donc s'éloigner; puis, quand ils furent sur le point de prendre le large: — Père Faustin, dit-il au vieillard, vous faites trop de façons avec un ancien ami; vous me promettez sans doute de vous arrêter ici au retour, mais je ne vous en crois pas, et il me faut un otage. Je retiens votre fils aîné; les pigeons qui viennent du nord commencent à s'abattre en troupes autour des défrichements, et les canards abondent sur les lacs. Antoine est

bon tireur, je veux inaugurer la chasse d'hiver avec lui... Ainsi partez et laissez-le-moi.

— Ça va, dit le père Faustin en poussant sa pirogue d'un coup de gaffe qui la lança jusqu'au milieu de la rivière. Antoine, comme un oiseau pris au piège, jeta autour de lui un regard rapide, puis reporta sa vue sur l'esquif près de disparaître derrière une île.

— Allons, dit Marie, vous voilà notre prisonnier monsieur Antoine. La pirogue est partie tout de bon... Croyez-moi, venez prendre votre part du dîner qui nous attend.

Le lendemain matin de bonne heure, le planteur était sur pied, le fusil sous le bras; Antoine, accouru en batteur d'estrade, portant en sautoir la corne de bœuf remplie de poudre, les gêtres de peau de chevreuil et la courte blouse de flanelle grise, l'attendait dans la cour. Ils se mettaient en route et traçaient déjà le plan de l'expédition, quand Marie, montée sur un joli petit cheval noir de race mexicaine, vint les rejoindre au galop.

— Eh bien! mon père, s'écria-t-elle, attendez-moi donc... Je veux être de la partie... Allez où vous voudrez, je vous suis.

— En ce cas, adieu la chasse, murmura Antoine en s'appuyant sur sa carabine, qui lui venait jusqu'au menton.

— Est-ce que je vous gêne, monsieur Antoine! demanda la jeune fille.

— Je ne dis pas cela, répondit le grand Canadien; nous irons nous promener autour des champs de coton, dans les sentiers battus; il se peut que nous rencontrions par là des colibris et des moineaux...

— Marie, interrompit le colon, comment pourriez-vous nous suivre dans les halliers où nous allons nous engager? Vous laisserez votre voile aux ronces des buissons, vous vous déchirez les mains et le visage aux épines des acacias; votre cheval finira par s'ennuyer des coups de fusil et fera des écarts... Voyons, soyez raisonnable... restez...

— Eh bien chassez, messieurs, chassez à votre aise, répliqua Marie en donnant des coups de cravache à son poney; au moins vous me permettrez de faire un temps de galop dans le bois, n'est-ce pas, mon père?

— Et elle disparut dans le feuillage.

L'automne tirait à sa fin; les pluies d'octobre avaient rempli les lacs et les étangs. Les lianes, flétries par le soleil brûlant de l'été, se couvraient de pousses nouvelles et serraient d'une étreinte plus vive les troncs nouveaux des grands arbres. A travers les feuilles sèches qui jonchaient les sentiers, une herbe verte et longue sortait de terre et se balançait doucement à la brise. L'érable avait pris la teinte empourprée qu'il revêt à l'arrière-saison, et, sous les premiers rayons du jour, ses tiges serrées brillaient comme des lames de cuivre rouge. Aucun nuage n'altérait l'azur profond du ciel. C'était un second printemps, moins riant, moins fleuri, plus mélancolique que le premier. Le caïman, près de s'endormir du sommeil léthargique dans lequel il reste plongé pendant l'hiver, venait à la surface des étangs respirer l'air tiède des derniers beaux jours. Sur les racines des cyprès, sur les branches mortes abattues par le vent et qui flottaient au hasard, des centaines de petites tortues se chautaient au soleil, échelonnées en longues files, la tête allongée, prêtes à se laisser choir et à plonger au moindre bruit. De grands oiseaux de proie, les uns lents et lourds comme la buse, les autres

veltes et légers comme le faucon, rasaient de l'aile les joncs et les clairières, ou passaient avec la rapidité de l'éclair sur la cime des bois. Quelquefois un sourd murmure traversait l'espace, pareil au frisson d'une brise subite qui agite le feuillage ; c'était une bande de ramiers qui passait et se balançait en l'air, cherchant où se poser. Aucune bête dangereuse ne hantait, au moins pendant le jour, ces solitudes trop voisines des plantations ; Marie s'y lança donc sans crainte. Elle galopa hardiment, côtoyant les flaques d'eau autour desquelles des cyprès chargés de longues mousses, des magnolias gigantesques et des platanes séculaires formaient des voûtes impénétrables aux rayons du soleil, suivant au hasard les sentiers à demi effacés qui serpentaient à travers de frais vallons parmi les saules et les tulipiers. Après quelques heures de promenade, elle s'aperçut que le pays devenait plus sauvage et songea à revenir sur ses pas. Retrouver sa route dans les bois n'est pas chose facile. Elle erra quelque temps, sans pouvoir sortir de ce labyrinthe de halliers qu'elle trouvait si gracieux tout à l'heure, et qui commençait à l'effrayer.

Dans cette perplexité, la jeune fille s'arrêta, inquiète et tremblante, prêtant l'oreille, désirant et craignant à la fois d'entendre quelque bruit ; puis elle marcha de nouveau, d'abord au pas et bientôt de toute la vitesse de son cheval. Des coups de fusil qui retentissaient dans le lointain venaient de lui apprendre dans quelle direction se trouvaient les chasseurs. En quelques minutes, elle découvrit un grand lac bordé de buissons épineux et couvert d'une forêt de roseaux. Des nuées de canards, arrivant de tous les points de l'horizon, s'abattaient sur les eaux, plongeaient et barbotaient en battant de l'aile, et tout à coup, la détonation d'une arme à feu les forçant à se lever de nouveau, ils tournoyaient avec effroi au-dessus des joncs. Les grands bois qui enveloppaient le lac de toutes parts formaient comme un cercle fatal que ces oiseaux ne pouvaient se décider à franchir, et, tandis qu'ils se berçaient d'un bord à l'autre, les deux chasseurs se les renvoyaient alternativement. Il en tombait donc un grand nombre ; subitement arrêtés dans leur vol, morts ou blessés, ils venaient donner tête baissée dans les herbes flottantes ou restaient suspendus aux branches. Le grand Canadien, debout à quelques pas du rivage, dans l'eau jusqu'au-dessus du genou, chargeait et tirait sans relâche ; il était calme et froidement passionné comme un vieux soldat devant l'ennemi. Il y avait dans ses mouvements une précision et une aisance qui ressemblaient presque à de la grâce. Quand un oiseau frappé par son plomb ployait les ailes et roulait à ses pieds, il le regardait avec le dédain d'un chasseur habitué à attaquer une proie plus noble. La jeune créole, arrêtée derrière un buisson à quelques pas de lui, le regardait d'un œil curieux. Certaine d'avoir retrouvé ceux qu'elle cherchait, Marie reprenait haleine et essayait de se remettre de l'émotion qu'elle venait d'éprouver. Le cœur lui battait bien fort ; elle se sentait à peine la force d'élever la voix, mais la pensée qu'elle était là seule, près d'un étranger, la décida à faire un effort sur elle-même.

— Monsieur Antoine, cria-t-elle le plus haut qu'elle put en se montrant, où est mon père ?

— Là-bas, de l'autre côté du lac ; n'entendez-vous pas son petit fusil à deux coups qui tonne comme un pétard ? — Cela dit, le Canadien se remit

en position : il avisait une douzaine d'outardes (1) qui se dirigeaient vers lui, les ailes étendues, le cou allongé.

— Je me suis égarée, reprit Marie, et je n'ose plus aller seule. De grâce, monsieur, conduisez-moi près de mon père, entendez-vous ?... Je suis lasse, très-lasse, et ne puis faire un pas de plus, si vous ne m'accompagnez.

En parlant ainsi, elle poussa son cheval dans l'eau pour mieux se faire entendre de l'impassible Canadien, qui suivait toujours avec le canon de sa carabine le vol des outardes. Ces oiseaux, effrayés par la vue du cheval et de la jeune fille, qui s'avançaient à découvert au milieu des joncs, poussèrent un cri et changèrent de direction. Antoine désarma aussitôt sa carabine ; il lança un regard de dépit sur le beau gibier qui lui échappait, puis s'approcha de Marie sans lui dire autre chose que ces trois mots : — Par ici, marchons ! — Et il prit les devans d'un pas rapide.

— Attendez un peu, dit Marie, pas si vite.... la tête me tourne.... Oh ! mon Dieu ! je ne vois plus... la bride m'échappe.

— Descendez, mademoiselle, cria Antoine en l'aidant à mettre pied à terre ; asseyez-vous là, sous l'ombre de cette arbre... Cela ne sera rien qu'une faiblesse, l'effet de la peur, d'une marche forcée... Quelle idée aussi de nous avoir suivis jusqu'au bord de ce lac !... Les femmes sont toujours les mêmes ; elle tremblent devant une araignée et affrontent sans nécessité des périls réels ! La forêt a, comme la mer, des abîmes où les plus hardis périssent ! — Tout en parlant ainsi, seul et à demi-voix, le Canadien jetait sur le front de la jeune fille quelques gouttes d'eau qui la ranimèrent peu à peu. Quand elle commença à ouvrir les yeux : — Tenez, reprit le chasseur, je ne peux pas vous offrir de boire à ma calabasse ; mais allongez le bras, que je vous verse une goutte de rhum dans le creux de la main... Du rhum ! cela vous fait faire la grimace, n'est-ce pas ? Prenez toujours, mouillez-vous seulement les tempes et le bout des lèvres. — Et elle fit machinalement ce qu'il lui disait.

Maintenant, mademoiselle, à cheval, s'il vous plaît, et allons rejoindre votre père.

Et il marcha devant elle, tenant la bride de l'animal fatigué qu'elle ne se trouvait point encore en état de conduire elle-même. Ils cheminèrent ainsi lentement sur les bords du lac : le grand Canadien foulait les ronces d'un pas hardi et écartait les lianes avec ses mains, comme s'il se fût tracé une route parmi les blés et les bluets. De temps en temps il se tournait vers la jeune créole, cherchant à la rassurer par son regard. A ce moment-là, Marie ne reconnut plus ce jeune homme fantasque et sauvage qui lui prêtait à rire par ses façons et l'impatientait par son calme indifférent. Elle se sentait protégée par lui ; il lui apparaissait comme un guide compatissant et respectueux qu'elle pouvait suivre en toute confiance. Dès qu'ils approchèrent du planteur, Antoine remit les rênes à la jeune fille, et se plaça derrière le cheval.

— Quoi, Marie ! vous ici ? s'écria le colon en voyant paraître sa fille.

— Mon père, grondez-moi, je le mérite, répondit Marie ; mais auparavant remerciez M. Antoine ; il a quitté, pour me conduire près de vous, la plus belle station qu'un chasseur puisse choisir... — Et tandis qu'elle racontait à son père ce qui venait de

(1) Nom que les créoles donnent à l'oie hyperboéenne.

se passer, le grand Canadien, fort embarrassé de sa personne, nettoyait silencieusement la batterie de sa carabine.

Le planteur, Antoine et Marie prirent sur l'herbe, au bord d'une source, un repas dont ils avaient besoin tous les trois après les fatigues et les émotions de la journée. Quand ils furent prêts à se remettre en route pour regagner l'habitation, Marie ne put s'empêcher de se jeter au cou de son père en s'écriant avec angoisse : — Où serais-je maintenant, mon Dieu ! si je ne vous avais pas retrouvés ?

— Perdue, perdue pour toujours ! dit le planteur. Celui qui s'égare dans les bois ne tarde pas à être saisi de vertige... Il erre long-temps au hasard et presque sans changer de place ; il mêle ses propres traces, s'enfermant ainsi dans un dédale d'où il ne peut plus sortir. La fatigue l'accable, son cerveau s'exalte, le désespoir s'empare de lui..

— Et les loups, et les ours !... Oh ! mon Dieu ! j'ai peur ici : partons, partons vite !... Comment pouvez-vous tant aimer ces vilains bois, monsieur Antoine ! — En achevant ces paroles, Marie remonta à cheval. Antoine ouvrait la marche ; il portait, suspendus à sa ceinture, trente et quelques canards d'espèces diverses, trophées de la chasse du matin. Ainsi affublé, il ne ressemblait pas mal aux sauvages fabuleux que les anciennes estampes représentent vêtus d'un court jupon bouffant composé d'une masse de plumes de toutes couleurs. Son pas n'avait rien perdu de son élasticité habituelle ; on sentait que la marche ne pouvait fatiguer un homme de sa trempe. Le planteur, au contraire, traînait la jambe et suivait avec peine le cheval que sa fille conduisait le plus lentement possible. — Je n'entreprendrai jamais de pareilles courses, disait-il en s'esuyant le front, sans me faire accompagner de deux ou trois noirs pour porter mon fusil et mon attirail de chasse.

La pirogue ne repassa que le surlendemain. Antoine demeurera donc un jour encore chez le planteur. Il trouva ce temps moins long qu'il ne l'avait cru, et ne fit point trop la mine à la jeune fille qui avait, par son imprudence et son étourderie, compromis le succès de sa grande chasse aux canards.

(A Continuer.)

## ARCHEOLOGIE.

### Antiquités américaines.

Une découverte archéologique du plus haut intérêt vient d'être faite dans l'Amérique du Sud par un savant antiquaire, M. Squier, dont le rapport a été lu devant la Société Ethnologique de New-York, qui en a ordonné l'impression. Ce rapport est d'une certaine étendue, nous en avons extrait ce qui nous a paru de nature à exciter le plus vivement l'attention :

« Divers renseignements m'avaient fait soupçonner, dit M. Squier, que des pierres antiques d'une immense grandeur se trouvaient ensevelies sous terre dans quelques unes des îles du lac Nicaragua ; je me fis transporter, en conséquence, à Pensacola, l'une de ces îles, qui m'avait été plus particulièrement désignée. M. Squier fait ici une description toute nouvelle et très intéressante de ces îles dont on s'est si peu occupé jusqu'à ce jour. Elles forment, dit-il un labyrinthe assez compliqué et doivent, sans nul doute, leur origine aux feux volcaniques qui les ont

soulevées autour du volcan Momobache, du fond du lac dont les bords garnis d'immenses rochers noirs, montrent encore les traces d'anciennes éruptions.

« Ces rochers sont parfois accumulés en masses informes dont l'aspect désolant à peine dissimulé par les vignes gracieuses qui serpentent autour de leurs crevasses. Dans l'île de Pensacola, ces rochers forment une espèce d'amphithéâtre (dont l'arène est une plaine fertile) tournée vers l'occident, et dont la vue s'étend jusqu'aux pieds de Monaga, bien au-delà des côtes de Grenade. Sur une petite élévation, au milieu de ce temple de la nature, nous trouvâmes une espèce de hutte à moitié ensevelie sous une forêt de plantanes, et où le soleil ne laissait pénétrer, par-ci par-là, que des minces filets de lumière qui tombait comme de l'or fondu à travers ce plafond de verdure. Tout près de cet asile, abandonné depuis longtemps déjà, les Indiens qui nous servaient de guides nous montrèrent deux grands blocs de pierre aux trois quarts enterrés. Les parties visibles, quoique dégradées par les siècles, avaient conservé les traces de leur antique sculpture. Nous nous inclinâmes à l'œuvre, Indiens et Européens, et, à fur et à mesure que nous avançions, les blocs se transformèrent en statues immenses, bien proportionnées, parfaitement conservées, et d'un travail bien supérieur à tout ce que nous avions rencontré jusqu'alors. La découverte nous excitait à un haut degré, et les Indiens paraissaient s'y intéresser autant que nous ; leurs discussions animées sur l'origine de ces statues m'intéressaient vivement ; c'est sans doute Montezuma, disaient-ils naïvement. Leurs conjectures ne remontaient pas plus loin (1).

« Nous parvînâmes enfin, avec bien de la peine, à dégager entièrement la plus petite des statues ; un de ses bras était cassé et la figure mutilée d'un côté. Il nous restait à la placer debout dans sa fosse, ce qui nous demanda beaucoup de temps et l'emploi de toutes nos forces. Nous pûmes enfin l'amirer tout entière. Elle représente, dans des proportions colossales, mais en harmonie parfaite, un homme assis sur un siège carré, la tête un peu en avant et les mains sur les cuisses. Au-dessus de sa tête se trouve sculptée celle d'un animal fantastique autour de laquelle s'enroulent les plis d'un serpent dont la tête menaçante vient s'appuyer sur le front de la statue.

« La combinaison entière est empreinte d'une sauvage beauté ; mais, ce qu'il y a de plus intéressant pour les archéologues, c'est que la tête de l'animal qui surmonte celle de la statue est le symbole sacré du dieu Jobbil, d'après le vieux calendrier mexicain et les antiques manuscrits qui ont été récemment trouvés dans des tombeaux. La pierre dont cette statue a été tirée est une espèce de basalte très dure. Le style de la statue est hardi, les membres sont bien détachés du corps et exécutés avec beaucoup d'art dans leurs moindres détails.

« Encouragé par le succès de ma première expédition, je retournai deux jours après avec une compagnie plus nombreuse à Pensacola, résolu cette fois à déterrer la plus grande des statues ; mais je ne tardai pas à reconnaître que cette tâche était au-dessus des moyens dont je disposais ; je dispersai

(1) Il est à remarquer que le nom et la renommée de ce dernier empereur du Mexique se conservent dans les traditions de tous ce qui reste des tribus indiennes comme l'expressions de leur religion et de leur prospérité d'autrefois. Ils espèrent toujours que Montezuma reviendra un jour foudroyer les Espagnols et rétablir son ancien empire.

alors mes Indiens dans l'île, après avoir promis une récompense à ceux qui découvriraient d'autres traces de monuments antiques.

« Après avoir parcouru moi-même la petite île dans tous les sens, je commençai à croire que les autres monuments qu'elle pouvait contenir étaient parfaitement cachés et qu'il devenait impossible pour le moment d'en découvrir les traces, lorsque mes regards distraits se portèrent sur une armée de fourmis qui se dirigeait dans un ordre parfait vers un point que je n'apercevais pas ; la colonne pouvait avoir de sept à huit pouces de largeur ; je regardai une demi-heure environ ce défilé d'un nouveau genre dont je n'avais pas vu le commencement et dont je n'apercevais pas la fin. La curiosité d'en connaître la destination me prit enfin et je suivis la colonne jusqu'à une grande pierre sous laquelle elle pénétra. Je me convainquis qu'elle ne ressortait pas de l'autre côté, et machinalement je me mis à examiner cette pierre, sur laquelle je finis par découvrir quelques traces de sculpture. J'appelai alors mon monde, et, après deux heures de travail, nous réussîmes à soulever du lit où elle avait reposé pendant des siècles, une statue un peu plus grande que la première, bien différente de celle-ci sous tous les rapports, et présentant à la fois un aspect bizarre et repoussant. La partie inférieure manquait, et il me fut impossible d'en trouver nulle trace ; ce qui restait était le buste. La tête était d'une grosseur énorme, les yeux presque ronds et ouverts, les traits contractés, les oreilles larges et surtout très longues. De la bouche, démesurément ouverte, et dont la mâchoire inférieure avançait, tirée par les deux mains qui semblaient vouloir l'arracher, pendait une langue qui s'étendait jusque sur la poitrine.

« Impossible de bien rendre l'impression étrange et horrible de cette tête et de cette langue qui semblait vouloir lécher du sang. Je fus un moment fasciné par ce regard fixe de la pierre, et je compris la terreur qu'une pareille divinité devait inspirer à ceux qui l'adoraient.

« Quant aux fourmis, je dus renoncer à découvrir leur retraite, qui, dans ma pensée, pouvait bien être un souterrain où j'aurais pu trouver le reste de ma statue, mais toutes mes recherches n'aboutirent qu'à me montrer leur route, qui s'enfonçait profondément sous terre.

« La nuit étant venue, chacun se coucha sur le lieu même avec ses impressions, et, le lendemain matin, le renfort d'hommes et d'outils que j'avais demandé étant arrivé, nous entreprîmes résolument de soulever la plus grande des statues, que nous parvîmes enfin à dresser dans sa large fosse. Elle représentait un homme à membres énormes, mais bien développés, à poitrine large et saillante, aux muscles bien dessinés, accroupi sur un immense piédestal carré. La tête était surmontée de celle d'un alligator ayant les mâchoires ouvertes. Le corps de l'animal adhérait au dos de la statue, ses pattes de devant reposaient sur les épaules, et celles de derrière se cramponnaient aux mains, qui paraissaient aussi supporter tout le poids du monstre. Jamais je n'ai vu une statue qui exprimait mieux l'idée de la force. C'est ainsi qu'on doit se représenter Samson soulevant les portes de Gaza, ou Atlas soutenant le monde. Sa figure, quoique détériorée, semblait respirer la sécurité de la force.

« Le lendemain, une longue pirogue me conduisit avec tout mon monde à Gatapéra, une autre des îles du Nicaragua, placée au centre du groupe que

le fleuve sillonne avec la rapidité d'un torrent.

« C'est quelque chose d'étrange que de passer avec la rapidité d'une flèche entre ces îles, dont quelques unes sont habitées par des Indiens dont on aperçoit les femmes, couvertes seulement de leurs longs cheveux, et les enfants qui jouent dans les petites criques, au milieu des fleurs de la *gloria*, cette plante odorante du Nicaragua (1). Un peu plus loin, des perroquets se disputent au milieu des arbres, comme nos représentants dans une séance du Congrès, tandis qu'au dessous d'eux d'énormes iguanas dorment tranquillement au soleil ; et, au milieu de tout cela, l'immense volcan Momobacha qui projette l'ombre de ses flancs brûlés, comme pour faire contraste avec la beauté du ciel et la végétation luxuriante de tout ce qui l'environne.

« Nous abordâmes enfin près de ce terrible Momobacho, dans une île en forme de cône, au milieu de laquelle se trouve un ancien cratère dont le fond, d'une immense profondeur, est devenu, avec le temps, un lac aux émanations sulfureuses. Tout autour de ce cratère, de grands arbres protègent de nombreux monticules en pierre sèches. Un des Indiens me dit qu'entre ces monticules, au milieu de buissons très épais, se trouvaient de nombreux débris sculptés. Nous nous mîmes donc, de tous côtés, en mesure de nous frayer un passage, à l'aide de nos outils, parmi ces buissons, et, au bout de quelque temps, je me trouvai moi-même en présence d'une grande et belle statue, égale à peu près, pour les proportions, à la plus petite de Pensacola, mais droite, portant sur sa figure, parfaitement conservée, une expression douce et triste. Un peu plus loin, un autre statue, également droite et paraissant sourire, était couchée sous les broussailles qui l'entrelaçaient.

« Mon étonnement grandissait ; c'était de l'art antique dans toute sa perfection !

« Un Indien me tira de ma rêverie pour me montrer un monument d'un autre genre qu'il avait découvert : celui-ci représentait un homme assis au sommet d'une colonne dont le piédestal était chargé de ciselure d'un travail précieux. Les mains étaient croisées comme pour prier, et les yeux ouverts semblaient chercher quelque chose devant eux. Il avait sur la tête une pierre conique pour tout ornement.

« Un peu plus loin une immense pierre, semblable pour la forme à un canon, attira mon attention. Sa longueur avait deux fois celle du célèbre canon qui repose dans le Brooklyn-Yard. Il était entouré de dessins dont je ne puis m'expliquer la signification, et, à la partie supérieure, se trouvait sculptée une tête d'homme.

« Nous trouvâmes ainsi quinze statues plus ou moins bien conservées, indépendamment d'une multitude de débris dont il me fut impossible de deviner la nature.

« Tout le monde se reposa, excepté moi ; je m'assis sur une grosse pierre oblongue, creusée par la main des hommes et couverte de mousse ; puis je cherchai à me figurer les scènes qui avaient dû se passer dans ce lieu autrefois si animé et maintenant si désert. Pendant que je rêvais ainsi, la fatigue me fit étendre sur la pierre où je m'étais assis ; il me sembla que mes bras et mes jambes avaient

(1) Dans la saison pluvieuse, hommes, et femmes et enfants portent une espèce de jupon teint de vraie pourpre tyrienne, car l'antique murex se trouve aussi sur les bords du Nicaragua.

trouvé des creux préparés pour les recevoir ; une pensée me vint. C'est la pierre des sacrifices ! Je me levai aussitôt et l'examinai, à moitié dominé par la terreur. En enlevant la mousse qui dissimulait son ancienne et affreuse destination, je découvris deux trous qui avaient servi sans doute à l'écoulement du sang.

“ Tous ces monuments diffèrent, par leur style élevé, de ceux trouvés dernièrement à Copau par M. Steghens. Les ornements qu'on voit sur ceux-ci sont grossiers et compliqués ; ceux qu'on remarque sur les monuments du Nicaragua sont, au contraire, aussi simples que sévères. L'une des statues pourrait représenter un buveur de Howarth pétrifié : il se jette en arrière sur son siège, avec un air de gourmand satisfait qui est inimitable.

“ Une chose digne de remarque, c'est que toutes ces statues semblent se rapporter à un type dont on ne trouve aujourd'hui : nulle trace chez les anciennes tribus américaines, ce qui semblerait confirmer la tradition d'après laquelle, bien des siècles avant l'arrivée des Espagnols, de peuples détruits par ces derniers avaient conquis le pays sur une race qu'ils avaient massacrée ensuite.”

M. Squier, l'auteur de cette intéressante description, termine en donnant des détails sur des débris de porcelaine ornés de brillants dessins, et sur un tigre colossal en basalte très noir, ayant, avec son socle, plus de neuf pied d'élévation, qu'il a découverts dans une dernière expédition. Il est à regretter que des objets aussi précieux restent ainsi abandonnés aux ravages que le temps et la main des hommes pourront à l'avenir exercer sur eux. Ce que n'a pu faire un homme, espérons qu'un gouvernement éclairé le fera dans l'intérêt des arts et de l'histoire.

## L'ORDRE SOCIAL.

“C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde”

QUÉBEC, JEUDI, 28 NOVEMBRE, 1850.

### COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES PERTES CAUSÉES PAR LA REBELLION DANS LE BAS-CANADA.

Dans la lettre du Secrétaire-Provincial en date du 28 juin 1849, contenant les instructions données aux Commissaires, MM. P. H. Moore, Jacques Viger, John Simpson, et W. C. Hanson, et Oride Loblano, il est dit :—“ Son Excellence étant d'avis qu'il serait satisfaisant pour vous, dans l'exécution des devoirs difficiles qui vous sont imposés, de connaître les motifs de l'acte (12 Vic. ch. 58.) et les vues suivant lesquelles son Excellence est d'avis qu'il doit être exécuté, m'a commandé de vous dire que ce bill ayant été originairement dressé suivant le précédent établi par le bill passé pour le paiement de semblables pertes dans le Haut-Canada, et la marche suivie par les administrations provinciales précédentes sous les gouvernements de Lord Metcalfe et Lord Cathcart, était considéré comme offrant peu de prise au malentendu et à de fausses interprétations ; et en consentant à l'insertion de proviso contenu dans le préambule, le gouvernement a

été guidé, non par la conviction de la nécessité d'un pareil amendement pour l'objet pour lequel on prétendait le désirer, mais par le désir d'accéder aux vœux d'autres personnes, et d'éviter, s'il était possible, toute occasion de chicane ; néanmoins le gouvernement s'étant aperçu que son acquiescement à cette proposition n'avait pas eu l'effet qu'il espérait, il devint nécessaire d'insister sur la mesure telle qu'elle existe maintenant dans le livre des statuts.”

“ En introduisant cette mesure, le gouvernement avait pour but de déraciner toute tendance à la déloyauté et à la désaffection, en faisant disparaître tous les justes motifs de plainte qui pourraient encore exister, relativement aux malheureux événements de 1837 et 1838, et d'établir les institutions du pays dans le cœur et les affections du peuple.”

“ Le but de l'acte, par conséquent, n'était pas d'approuver la rébellion ou d'accorder une indemnité aux personnes coupables du crime de trahison.

Le but de l'acte était, aux termes du statut, d'assurer aux habitants du Bas-Canada une indemnité pour les justes pertes essuyées pendant la rébellion de 1837 et 1838, en autant seulement qu'elle résultent en la destruction totale ou partielle, injuste, inutile ou malicieuse des habitations, bâtiments, biens et effets des dits habitants, ou du pillage ou enlèvement de leurs biens et effets. Réclamations qui avaient déjà été admises par les actes positifs de parlement et de gouvernements précédents.”

#### LISTES DES RÉCLAMATIONS EXAMINÉES.

Comtés de Rouville et de Missisquoi,	109
“ Chambly,	73
“ St. Hyacinthe,	86
“ Richelieu,	127
“ Verchères,	114
“ Huntingdon,	7
“ Deux-Montagnes,	176
Total	692
Montant de ces Réclamations	£95750 5 8

#### RÉCLAMATIONS NON-EXAMINÉES.

Comtés de Rouville et de Missisquoi,	22
“ Chambly,	16
“ St. Hyacinthe,	25
“ Richelieu,	28
“ Verchères,	8
“ Huntingdon,	763
“ Beauharnois,	536
“ Vaudreuil,	120
“ Montréal et Terrebonne,	28
“ Deux-Montagnes,	256
Total	1812

Montant de ces Réclamations	£106,289 14 4
“ des Réclamations examinées,	95,790 5 8
Total	£202,080 0 0

Jugement n'a pas encore été rendu dans un seul cas, et ne le sera pas avant que toutes les réclamations aient été examinées. Il n'a rien été payé sur aucune réclamation, et rien ne sera payé avant que le tout soit décidé.

(Signé.) P. H. MOORE,  
J. VIGER,  
JOHN SIMPSON,  
W. C. HANSON,  
Or Loblano.

## MONTANT PAYÉ AUX COMMISSAIRES.

A l'hoble. P. H. Moore, du 10 juillet 1849 au 21 mars 1850, à 40s. par jour,	£510	0	0
A l'hoble. Jacques Viger, du 12 juillet au 21 mars, do. do.	507	0	0
A John Simpson, du 9 do., à do., do.	511	0	0
—W. C. Hanson, du 11 do. à do. do.	509	0	0
—O. LeBlanc, du 12 do. à do., do.	508	0	0
—W. Newhouse, Secrétaire, du 12 do. à do. à 40s. par jour.	508	0	0
	£3053	0	0
Dépenses incidentes,.....	232	0	8
	£3285	0	8

Un warrant pour £1212 sera émis pour couvrir les mêmes dépenses pour le trimestre se terminant le 30 de juin 1850.

JOS. CARY.  
Député Ins. Gén.

## TRAVAUX PUBLICS.

Certains individus depuis le vote de la législature pour parachever le palais législatif à Québec, s'évertuaient à crier aux coins des bornes et des carrefours de cette cité, que jamais le parlement ne siègerait à Québec; que ce vote n'était qu'une des mille ruses de l'administration corrompue et corruptrice pour duper la population du district de Québec. Toutes les pitoyables déclamations de ces hurleurs de rue viennent de recevoir un éclatant démenti. MM. Toussaint Vézina et F. Belleau, de cette cité, ont obtenu le contrat pour la bâtisse de l'aile gauche de la maison du parlement, pour le prix de £7895 courant. De plus, nous dit-on, l'exécutif a loué l'Hotel St George pour y placer les bureaux publics, et la villa de M. Atkinson sur le chemin de la Grande Allée pour la résidence du Gouverneur. Néanmoins, nos braillards ne se tiennent pas pour battus; ne pouvant maintenant nier la sincérité de l'Exécutif au sujet de la translation du Gouvernement, ils cherchent à insinuer que cette translation sera une cause de ruine pour la cité de Québec!!

## Rapporteurs Judiciaires

Nous apprenons avec plaisir que MM. Lelièvre et Angers, avocats de cette ville, ont été nommés pour compiler et rapporter les décisions des tribunaux du Bas-Canada, avec pouvoir de nommer des députés dans les divers districts. MM. Lelièvre et Angers, comme on le sait, on édité pendant trois années la *Revue de législation et de Jurisprudence* qui, comme toutes les publications de ce genre, n'a pas payé les dépenses qu'elles nécessitait. Nous regardons leur nomination comme un acte de justice de la part de l'Exécutif; car assurément MM. Lelièvre et Angers avaient un droit incontestable à cet office important que leurs talents et leurs connaissances les mettent en état de remplir avec honneur pour eux-mêmes et avantage pour le public.

ROUEN ET DÉPARTEMENT.—Les bons provinciaux (*débattus*) étaient le premier novembre, cotés sur le marché monétaire anglais, à 2 et 2½ cent de prime. Voilà qui doit contrister tous nos

hableurs politiques, qui, depuis si longtemps, ne cessent de se lamenter hypocritement sur la ruine du crédit de la province.

Nous remercions qui de droit de l'envoi de divers documents parlementaires, parmi lesquels se trouvent, la réponse à l'adresse de la Chambre au sujet de la correspondance entre le gouvernement et W. R. Kelly,—Rapport sur l'arpentage de St. Maurice; Rapport sur les opérations des commissaires nommés pour s'enquérir des pertes causées par la rébellion; et enfin, rapport sur l'exploration du territoire entre Québec et le lac St. Jean.

Une assemblée a eu lieu dimanche dernier, à l'issue des vêpres, au faubourg St. Roch, au sujet du chemin de fer de Québec et Melbourne. Cette assemblée a adopté à l'unanimité une série de résolutions recommandant aux conseillers de St Roch de voter £100,000 pour la constructions du chemin de fer de Québec à Melbourne, à la condition qu'il traversera le St. Laurent à la Pointe Platon, environ 15 lieues au-dessus de Québec.

## Chronique Politique Européenne,

DE LA SEMAINE TERMINÉE LE 9 NOVEMBRE.

FRANCE.—Le général Changarnier a publié un ordre du jour, enjoignant aux troupes sous son commandement, de s'abstenir de toute démonstration et de cris lorsqu'ils seront sous les armes.

Le général Lahitte candidat du parti de l'ordre, a été élu député à l'assemblée nationale par la ville de Lille.

—Par arrêt de la cour d'assises de la Gironde, du 28 août 1850, devenu définitif, le sieur Télémaque Dezarnaud, journaliste, gérant responsable du journal la *Tribune de la Gironde*, imprimé et publié à Bordeaux, a été déclaré coupable d'avoir outragé ou tourné en dérision l'une des religions dont l'établissement est légalement reconnu en France, en insérant et publiant dans le n° 623, à la date du 17 juillet 1840, de ce journal, un article intitulé: *Politique et religion à propos de conciles*, commençant par ces mots: *Si nous en croyons les mandements de Mgr Donnet...* et finissant par ceux-ci: *pour les archevêques en général, et en particulier pour Mgr Donnet, nous empêché de désigner, etc.*, a été condamné à trois mois d'emprisonnement et à 4,000 fr. d'amende.

\*. PETIT RÉSUMÉ DE LA SITUATION.—L'Élysée propose, la France dispose;—l'armée impose, l'Assemblée expose;—le journalisme impérialiste compose, le passé dépose;—les grands hommes reposent, la nation glose.

—M. de Montalembert, dont on a déjà annoncé le départ pour Rome, est, dit-on, chargé d'une mission secrète par le président de la république.

—A en croire les journaux anglais, il règne toujours une grande mésintelligence entre le président de la République et le général Changarnier.

ANGLETERRE.—Rien d'important en politique. L'excitation contre les catholiques se propage. Lord John Russell, dans une lettre à l'évêque protestant de Durham, regarde la bulle du Pape comme insolente et stupide. Il accuse les protestants

d'avoir en grande partie amené par leur conduite cette démarche du Souverain Pontife.

Le *Morning Chronicle* de Londres, du 8, dément la nouvelle de l'excommunication du Piémont par le Pape.

ESPAGNE.—La législature Espagnole a été ouverte le 31 octobre.

DANEMARCK ET LES DUCHÉS.—Les hostilités sont suspendues par suite d'un ordre de la diète.

PRUSSE.—Il y a eu quelques changements dans le ministère. Les chambres Prussiennes ont dû se mettre en session le 21 du courant.

HESSE CASSEL.—Les Autrichiens ont pris possession du ce duché.

## NOUVELLES RELIGIEUSES. ANGLETERRE.

L'agitation occasionnée à Londres par la nomination de quelques prélats catholiques, va toujours croissant. On dit même que lord Russell, entraîné par la pression anglicane, se propose de présenter au parlement un bill par lequel des peines sévères seraient imposées à quiconque prendrait ou donnerait le titre d'évêque à l'un des pontifes institués dernièrement par le Saint-Siège. Il paraît même que la cour ne serait pas pour peu dans la décision prise par le noble lord. Cela ne nous étonne pas. La papesse Victoria est jalouse; elle tient à régner même sur la conscience de ses sujets.

Mais ce n'est pas tout. On ne se contente pas de l'oppression; les anglicans, si graves en matière de négoce et d'intérêt tombent dans l'ignoble lorsqu'il s'agit des droits les plus sacrés de leurs compatriotes catholiques. On pourra en juger par une scène de profanation des plus scandaleuses qui a eu lieu avant-hier à Londres, et dont nous empruntons le récit à une feuille anglaise, le *Daily-News*:

« Un âne, décoré d'un chapeau de cardinal, lions-nous dans le *Standard*, parcourait les rues monté par un jeune homme, portant un masque cadavérique, un tiare papale et un écriteau indiquant qu'il était « un homme sage. » (A wiseman.) De plus l'animal avait à la partie postérieure un écriteau avec une inscription conçue en style pompeux qui semblait réclamer également pour lui le titre « d'homme sage. »

« Des enfants habillés en sacristains et un homme avec un tambour formaient le cortège immédiat de son éminence. Il va sans dire qu'une foule considérable accompagnait cette mascarade. La grotesque procession a d'abord visité la Bourse, où elle a recueilli de nombreux pourboires. Elle a été ensuite reçue dans les différents édifices publics du voisinage où l'on a beaucoup goûté cette protestation contre la résente audace du Pape. »

C'est ainsi que les protestants entendent le respect dû à la religion. Il faut, en vérité, que l'anglicanisme soit tombé bien bas pour recourir à de pareilles pasquinades. (*Villes et Campagnes.*)

On lit dans le *Morning-Chronicle* du 4 :

« Il y avait hier matin beaucoup de monde à la chapelle catholique romaine de Saint-Georges. On était curieux d'entendre le révérend docteur Doyle, dans les circonstances actuelles. Il a pris la parole

en ces termes : En vérité, je ne comprends pas tout le bruit que l'on fait à propos de la nomination par le Pape d'un archevêque de Westminster. Qu'est-ce autre chose qu'un nom ? Pour vous, pour l'Angleterre protestante, pour Westminster, cela n'a pas d'autre portée. Est-ce que le nom le fait en réalité archevêque ? Montrez-moi son pouvoir à Westminster. A l'exception de quelques catholiques qui le reconnaîtront, le public riche et protestant de Westminster ne le reconnaîtra pas ; il ne sera rien ni pour lui ni par lui. Que craignez-vous donc tant ? Le Pape nomme des évêques, mais qui n'ont de pouvoir que sur les âmes, non sur les corps, non sur les biens. Croyez-vous que si l'on me nommait évêque de Southwark, j'aurais quelque pouvoir sur Southwark ? Pouvoir sur les âmes des catholiques, bien ; du reste, absence totale d'autre pouvoir.

« Ce que fait le ciel, aucun pouvoir sur la terre ne le peut défaire. Ainsi le jour pourra venir où il n'y aura plus d'Archevêque de Westminster. Les hommes meurent, l'Eglise est éternelle. Plus forte est la persécution, mieux cela vaut pour l'Eglise. La persécution est son élément : ses jours de gloire ont été ceux où elle baignait dans le sang ; le jour le plus triste pour elle a été celui où des familles chrétiennes, qui avaient pratiqué ses vertus au milieu des tortures, se laissèrent fléchir sous l'empire des séductions et de la corruption. Quelque chose qui arrive, que notre prière à Dieu soit toujours celle-ci : Sauvez nous, Seigneur, afin que nous ne périssions pas pour l'éternité. »

La note communiquée aux journaux de Londres par lord John Russell, relativement à l'organisation de la hiérarchie catholique, permettait déjà d'apprécier les sentiments du cabinet anglais ; mais voici, sur ses intentions, des renseignements que nous donne le *Morning Advertiser* :

« Nous pouvons annoncer que, quoiqu'à première vue, il ne fut pas dans l'intention de lord John Russell de proposer l'adoption d'un statut relatif à l'organisation par le Pape des évêchés catholiques-romains, cependant, le noble lord a été tellement pressé par toutes les classes des sujets de Sa Majesté d'adopter un parti décisif pour renverser ces prétentions papales, qu'il a résolu de présenter un bill en ce sens, aussitôt après la réunion du Parlement. Cette mesure, dit-on, déjouera complètement les projets du Pontife romain. Nous pouvons ajouter que la témérité du pape a occasionné d'autres sentiments que ceux de la surprise en haut lieu, et que la manière dont elle y a été envisagée n'a pas été sans influence sur le premier ministre, en le déterminant à lutter aussi énergiquement et promptement que la circonstance le veut, contre l'étonnante usurpation d'autorité du Pape. La nature précise de la mesure n'est pas encore connue, mais nous tenons de bonne source que l'une de ces dispositions demande de soumettre à des pénalités toute personne qui, de vive voix ou par écrit, donnera les titres d'archevêque ou évêque à l'un des membres de la hiérarchie romaine récemment créée. »

Cette prohibition s'étendra sans doute aussi à l'Irlande, toujours en vertu de la liberté de conscience et des droits acquis par l'émancipation. Le *Times* répète tous les jours et sur tous les tons que les Archevêques et Evêques d'Irlande se révoltent contre les lois du royaume, parce qu'ils n'acceptent pas l'enseignement dangereux de l'Université gouvernementale. Ce que le Pape vient de faire en Angle-

terre a cependant existé jusqu'à ce jour en Irlande sans soulever aucune protestation. Il y a plus, c'est que les prélats irlandais tirent leurs titres des anciens sièges épiscopaux dont les évêques anglicans ont usurpé les titres. Ainsi, Mgr. Murray prend le titre d'Archevêque de Dublin, quoiqu'un prélat anglican se dise archevêque de ce même siège. Eh bien ! cet état de choses ne soulevait aucune plainte, bien que la loi s'oppose formellement à ce qu'il en soit ainsi. En Angleterre, au contraire, en réorganisant la hiérarchie, le Pape a respecté la lettre et l'esprit de la loi ; il n'a fait que ce que permet le bill d'émancipation, et cette mesure provoque de la part du gouvernement et du peuple les manifestations auxquelles nous assistons ?

La création des évêchés catholiques ne paraît être qu'un prétexte choisi par l'Anglicanisme pour se venger des progrès récents de la religion catholique. Si le Ministère entre dans la voie indiquée par le *Morning-Advertiser*, il est difficile de prévoir où il s'arrêtera, une fois engagé dans les mesures arbitraires. — *Univers*

## LETTRE DE

Lord John Russell à l'Evêque de Durham.

MON CHER LORD — Je suis d'accord avec vous pour considérer la dernière attaque du Pape sur notre Protestantisme comme aussi insolente qu'astucieuse, et j'éprouve à ce sujet une indignation égale à la votre.

J'ai non seulement fait tout en mon pouvoir pour accorder aux Catholiques Romains la jouissance de tous les droits civils, mais j'ai cru qu'il était juste, désirable même, que le système des Catholiques Romains fut un moyen d'instruire les nombreux immigrants Irlandais à Londres et ailleurs qui, sans ce secours auraient été laissés dans une ignorance payenne. Cependant, cela aurait pu être fait sans une innovation semblable à celle que nous voyons aujourd'hui. Il est impossible de confondre les mesures récentes prises par le Pape avec la division de l'Ecosse par l'Eglise Episcopale, ou avec les arrangements des districts en Angleterre par la Conférence Westéenne.

Il y a dans tous les documents venus de Rome une prétention à la suprématie sur le royaume d'Angleterre, une réclamation à une domination unique et sans partage qui est incompatible avec la suprématie de la Reine, les droits de nos évêques et de notre clergé, l'indépendance spirituelle de la nation qui n'a jamais été assumée même aux jours du catholicisme en ce pays.

J'avoue, néanmoins que mes alarmes n'égalent pas mon indignation.

Quand il paraîtrait même que les ministres et les serviteurs du pape en ce pays n'ont point transgressé la loi, je suis persuadé que nous sommes assez forts pour repousser toute attaque étrangère. La liberté du Protestantisme a trop longtemps régné en Angleterre pour permettre qu'on puisse avec succès imposer à nos esprits et à nos consciences un joug étranger. Il ne sera permis à nul prince ou potentat étranger de river des fers à une nation qui a si longtemps et si noblement revendiqué son droit de liberté civile, politique et religieuse.

A ce sujet, je dirai seulement que les lois actuelles doivent être examinées avec soin, et qu'il faut considérer mûrement s'il convient d'adopter quelques

mesures relativement à cette récente empiétation de pouvoir.

Il y a néanmoins un danger qui m'alarme plus que toute agression d'un souverain étranger. Des ecclésiastiques de notre église qui ont souscrit les 39 articles et reconnu explicitement la suprématie de la Reine, ont été les plus ardents à mener leurs ouailles, pas à pas, jusque sur les bords de l'abîme. Le culte des saints, l'infaillibilité de l'église, l'usage superstitieux du signe de la croix, le marmotage de la liturgie de manière à déguiser le langage dans lequel elle est écrite, la recommandation de la confession auriculaire, l'administration de la pénitence et de l'absolution — toutes ces choses sont signalées par les ecclésiastiques de l'église anglicane comme dignes d'être adoptées, et sont aujourd'hui censurées ouvertement par l'évêque de Londres dans son adresse au clergé de son diocèse.

Quel danger peut-on appréhender d'un prince étranger ayant peu de pouvoir, si on compare ce danger à celui qui nous menace à nos portes de la part des indignes fils de l'Eglise d'Angleterre ? J'ai peu d'espoir que les auteurs de ces innovations se désisteront de leur voie insidieuse ; mais je compte avec confiance sur le peuple anglais, et je ne perdrai ni la joie du cœur ni l'espoir, tant que les glorieux principes et les immortels martyrs de la Réforme seront tenus en vénération par la grande masse de la nation qui voit avec plaisir les momeries de la superstition, et avec dédain les efforts actifs faits pour museler l'intelligence et réduire l'âme en esclavage.

Je suis, avec un grand respect, &c.

J. RUSSELL.

Downing Street,  
4 nov. 1850.

LES INCENDIAIRES D'YAMASKA. — Les journaux de Montréal nous apprennent l'arrestation des personnes qui ont incendié la maison d'école de St. Michel d'Yamaska. Il paraît que ce crime a été commis par les commissaires d'école eux-mêmes, et que le repentir de ces individus que quelques journaux se sont empressés d'enregistrer pour l'édification de leurs lecteurs, n'était qu'une comédie préparée pour en imposer aux juges de paix, M. Johnson et Delisle. Ces messieurs après la destruction de la maison d'école, se sont mis à l'œuvre, mais l'enquête faite par eux était loin d'amener l'arrestation des coupables, quand un des complices est venu donner aux juges de paix le fil de toutes les machinations diaboliques qui bravaient les investigations de la justice. En conséquence des révélations faites par leur complice, un nommé Labbé, corroborées par un grand nombre de dépositions, les nommés Michel Mondoux et Joseph Mondoux, comme criminels au premier chef, Michel Fourquin dit l'Éveillé, membre du parlement provincial pour le comté d'Yamaska et Narcisse Laveau, comme complices avant et après le fait, ont été écroués samedi dernier, dans la prison des Trois-Rivières pour y attendre leur procès qui aura lieu en février prochain.

ACTES OFFICIELS — Le parlement provincial est prorogé au deux janvier prochain. Il est probable qu'il sera convoqué pour l'expédition des affaires, vers le 10 du mois de février.

M. Pierre Miville, Louis Marie Morin, Jean Pierre Pelletier et Augustin Caron, sont nommés commissaires des Petites Causes pour la paroisse de St. Roch des Aulnois.

☞ Nous avons reçu trop tard pour le présent numéro, la correspondance signée *Un Incrédule*. Elle paraîtra dans notre prochain.

Décédé au faubourg St. Jean, mardi soir, HYLARON, âgé de 3 ans, dernier enfant de M. Jos. Tardif, menuisier.



**ALBUM DE LA MINERVE.**—Nous accusons réception de la livraison d'octobre de ce charmant recueil littéraire. Cette livraison contient outre plusieurs articles de littérature, en prose et en vers, une très-jolie romance que nous recommandons à l'attention des amateurs de musique.

**ŒURS.**—Du 15 juin au 15 Novembre, il a été exporté du marché Bonsecours, (Montréal) aux Etats-Unis, 3004 barils d'œufs, contenant chacun 84 douzaine, ce qui forme en total la somme de £7890 5s.

**CAVALERIE FORTIN.**—Les journaux de Montréal disent que cette cavalerie sera licenciée le 10 de décembre prochain.

**MARIAGE.**

A Ste. Anne la Péroue, le 18 du courant, par le Revd. Messire Brien, curé du lieu, Mr. François Trudel, de St. Prosper, à Dame Veuve Ol. Douville, de la dite paroisse de Ste. Anne.

**DECES.**

A St. Roch, le 22 courant Dlle Zob Blais âgée de 16 ans et 3 mois, fille de Sieur Augustin Blais.

**Avis a nos Abonnes.**

Nous invitons pour la **DERNIERE FOIS** nos abonnes retardataires de la ville et des campagnes à payer sans délai, le premier semestre expiré en septembre dernier. MM. les Agents sont priés de vouloir presser le remboursement des sommes dues pour le dernier semestre et nous les faire parvenir au plutôt, et de nous envoyer les noms des abonnes qui n'aurent pas payé, afin que nous prenions les mesures nécessaires pour faire payer tous ceux qui doivent à notre journal.

**PRIX RÉDUIT.**

**Le Calendrier**

**ECCLESIASTIQUE & HISTORIQUE DE QUÉBEC,**  
POUR L'ANNÉE 1851,

Est maintenant en vente au bureau de l'Ordre Social, No. 5, Rue des Jardins, vis-à-vis les Halles du marché de la Haute-Ville. Prix à la Grosse, (12 douzaines,) 20s; à la douzaine, 2s; par copie 6 sous.

On peut se le procurer également en gros et en détail chez MM. J. O. Crémazie, Haute-Ville, M. Carrier, Basse-Ville, et M. A. Pelletier, Palais.

Aux Trois-Rivières, chez M. A. Larue, marchand.  
Québec, 7 novembre, 1850.

**CONDITIONS.**

**L'ORDRE SOCIAL**

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne; contenant la matière de plus de 26 volumes ordinaires, pour le même abonnement de DIX CHELINS par année pour les abonnes de la Cité de Québec; et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnes de la campagne, sans qu'en payant en sus de leur abonnement les

frans de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevrons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (frans de port,) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

**Paroisses d'en Haut.**

Montréal, — — —	MM. J. B. Rolland, Libraire.
Trois-Rivières, — — —	A. Larue, écr., March.
Régentigny, — — —	A. Dallaire, Inst.
Sherbrooke, — — —	D. V. St.-Cyr, Et. D.
Stanstead, — — —	M. l'abbé Champoux.
Lotbinière, — — —	J. Filteau, écr., N. P.
Nicolet, — — —	Ildore Barthe.
St. Eustache, — — —	Casimir Hamelin.
St. Anne de la Péroue, — — —	Damas Robin.
Berthier, (en haut) — — —	Jos. Elz. Douville.
St. Pie, — — —	J. F. Coutu, écr., N. P.
Yamachiche, — — —	J. C. Bachand.
Rivière du Loup, (en haut) — — —	J. C. Dumoulin, écr.
St. Grégoire, — — —	J. L. Pichette, Inst.
St. Augustin, (district de Mont.) — — —	G. Bourgeois, écr. M. D.
St. Prosper, — — —	Dr. Mignault, écr.
Rivière Duval, — — —	Ol. Trudel.
Deschambault, — — —	J. R. Comeau, écr.
Cap-Santé, — — —	Ildore Belleau, Inst.
Pointe aux Trembles, — — —	Elie Rinfret.
St. Foy, — — —	F. X. Larue.
Portneuf, — — —	B. Marquette, Inst.
Ste. Geneviève de Batiscan, — — —	J. B. Lionnais, Inst.
St. Stanislas, — — —	Dolphea Trudel.
St. Claire, — — —	H. A. Trépanier, Inst.
St. Croix, — — —	Alexis Beaulieu, march.
St. Guillaume d'Upton, — — —	M. Couture, écr. N. P.
	M. l'abbé Desllets.

**Paroisses d'en Bas.**

Pointe Lévy, — — —	A. Paquet, Inst.
Beaumont, — — —	Chs. Letellier, Inst.
St. Michel, — — —	B. Pouliot, écr. N. P.
St. Thomas, — — —	J. D. Lépine, écr. N. P.
St. Charles, (Rivière Boyer), — — —	La. Labrecque, écr. M. D.
St. Gervais, — — —	H. Tanguay, March.
St. Pierre, (Rivière du Sud) — — —	Philippa Verrault.
St. François, ditto, — — —	Philippa Beaulieu.
Ste. Marie, (Beauce.) — — —	Frs. Dumaisault, écr. M. D.
Islet, — — —	L. Ballentyne, écr. Arp.
St. Anne la Pocatière, — — —	La. Moreau, écr. N. P.
St. Roch des Aulnais, — — —	La. Tremblay, écr. M. D.
St. Jean Port-Joly, — — —	L. Z. Duval, écr. N. P.
Kamouraska, — — —	T. A. Michaud, écr.
St. Paschal, — — —	H. M. Déchesne, M. D.
Rivière du Loup, — — —	J. B. Pouliot, écr.
Isle-Verte, — — —	H. Roy, écr.
St. Simon, — — —	Chs. Frs. Caron.
St. Denis, — — —	F. Jorre, écr.
Trois-Pistoles, — — —	P. Fournier, écr.
Rivière-Ouelle, — — —	Thos. Bégin, Inst.
Rimouski, — — —	L. F. Gagnon, écr.
Cacouna, — — —	J. Beaulieu, écr.
Malbaie, — — —	Vy Tremblay, Inst.
Bagotville, (Saguenay), — — —	La. Z. Rousseau, N. P.
Chicoutimi, — — —	T. O. Cascault, écr. grf.
Madawaska, — — —	M. l'abbé Langevin.
Beauport, — — —	M. l'abbé Bernard.
Chateau-Richer, — — —	L. C. Le François, écr.
Perzé, — — —	M. l'abbé Gingras.
St. Jean, Isle-d'Orléans, — — —	M. Frs. Ferland.

Nous acceptons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.